

Département de la
Charente-Maritime

Ville de ROYAN

OBJET :

Subvention au Comité
National du Souvenir
de VERDUN

63058



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Séance du 16 Juillet 1963

Le seize juillet mil neuf cent soixante trois, à 20 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 12 Juillet 1963

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BREUSSEAU, MOUCHOT, LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, ETCHEBER, BERLAND, NARTEAU, GACHET, BOUCHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. LANQUE par M. MATRAS
M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Comité National du Souvenir de Verdun vient d'être autorisé par décision de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 8 février 1963 à demander aux Conseils Municipaux de voter une subvention pour l'érection d'un Mémorial à FLEURY devant DOUAUMONT .

Par lettre du 5 Juin 1962, le Président du Comité Monsieur Maurice GENEVOIX sollicite l'attribution d'une subvention

Le Conseil Municipal,

VU l'avis de la Commission Plénière en date du 12 Juillet 1963,

décide,

- d'attribuer une subvention de 100 francs au Comité National du Souvenir de Verdun à Paris, Boulevard St Germain, 64
- que la dépense sera imputée sur le chapitre XXXI- du Budget Primitif, 1963 " Dépenses imprévues " et mandatée au CCP Paris - 13.713-21

./..

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que
dessus.

Ont signé au registre MM. les membres présents



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 4 AOUT 1963

Le Sous-Préfet,



Pour extrait conforme
au Registre,

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

M. MATRAS